

## Construire sa maison reste possible malgré la hausse des taux grâce au Prêt à Taux Zéro



Depuis la rentrée, les taux immobiliers connaissent une légère remontée, autour de 3,45 % sur 20 ans et 3,50 % sur 25 ans. Un mouvement qui peut interroger les ménages au moment de se lancer dans un projet de construction. Pourtant, des solutions existent pour préserver son pouvoir d'achat immobilier. Le Prêt à Taux Zéro (PTZ), en finançant une partie de l'acquisition sans intérêts, agit comme un véritable amortisseur et permet de maintenir des mensualités abordables et permet aux primo-accédants de franchir le pas.

**Fabien Cuminal, président de Domexpo, répond aux principales questions que se posent les futurs acheteurs.**

### 1. Est-ce que le rêve de maison individuelle est encore accessible aujourd'hui ?

Oui, absolument. La maison individuelle reste le logement préféré des Français : plus de 80 % d'entre eux la considèrent comme l'habitat idéal. La hausse des taux peut donner l'impression que ce rêve s'éloigne, mais ce n'est pas le cas. Grâce au PTZ, les familles peuvent continuer à envisager une maison neuve adaptée à leurs besoins, dans un cadre choisi, avec un budget préservé. Ce dispositif joue un rôle essentiel pour maintenir l'accession à la propriété accessible au plus grand nombre.

### 2. En quoi le PTZ sécurise-t-il un projet de construction ?

Le PTZ n'agit pas seulement sur le montant des mensualités. Il permet de sécuriser le projet dans la durée. Une maison neuve, c'est un engagement sur 20 ou 25 ans : il est important de se projeter avec des charges stables et un reste à vivre suffisant. Le PTZ réduit l'endettement global et donc le risque pour les familles d'être fragilisées par une hausse future des charges (énergie, assurance, etc.). Il leur donne une meilleure visibilité sur leur budget et leur évite de se lancer dans un projet "au-dessus de leurs moyens". C'est une garantie de sérénité, pas seulement une aide financière ponctuelle.

### 3. Qu'est-ce que le PTZ change concrètement pour les familles ?

Le PTZ donne plus de liberté de choix. Sans lui, beaucoup de ménages seraient contraints de faire des compromis importants : une localisation éloignée, une maison plus petite, des prestations limitées. Avec le PTZ, ils peuvent au contraire choisir un terrain mieux situé, intégrer une pièce supplémentaire, améliorer la performance énergétique de leur logement ou investir dans des équipements de confort. En somme, il ne s'agit pas seulement de "pouvoir acheter", mais de "pouvoir bien acheter". Le PTZ permet de construire une maison qui correspond vraiment aux envies et au mode de vie des familles, sans avoir à sacrifier l'essentiel.

**Pour une maison avec terrain au prix de 250 000 € :**

**Avec PTZ**

- Apport personnel : 20 000 €
- Montant du PTZ : 40 000 €
- Prêt bancaire à 3,45 % sur 25 ans : 190 000 €
- Mensualité : 945 € hors assurance

**Sans PTZ**

- Apport personnel : 20 000 €
- Prêt bancaire à 3,45 % sur 25 ans : 230 000 €
- Mensualité : 1 140 € hors assurance

Soit près de 200 € économisés chaque mois grâce au PTZ, une différence qui peut permettre de choisir un terrain mieux situé, une maison plus grande ou des équipements supplémentaires.

**Contact presse : Le Bonheur est dans la Com'**

Ingrid Launay-Cotrebil – Sara Waitzmann  
01 60 36 22 12 – [waitzmann@bcomrp.com](mailto:waitzmann@bcomrp.com)

**À propos de Domexpo...**

Unique salon permanent de la maison en Île-de-France, Domexpo regroupe sur 4 villages (Baillet-en-France / Moisselles, Coignières, Mareuil-lès-Meaux et La Ville du Bois) 50 pavillons. Depuis sa création en 1986, les villages Domexpo ont évolué avec le secteur et les maisons présentées répondent non seulement aux réglementations mais aussi aux tendances actuelles et à venir. Domexpo constitue, pour tous les particuliers désireux de faire construire en Île-de-France, une première étape incontournable dans le lancement de leur projet.

**Pour aller plus loin : [www.domexpo.fr](http://www.domexpo.fr)**